Journal de la Louisiane.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 NOVEMBRE 1858.

GRANDE VENTE
LIVRES DE FONDS
LUNDI PROCHAIN, 29 NOVEMBRE.

Pour les BOULANGE, Commissaire-Priseur, 66, rue Bienville, vis-à-vis la Bourse.

LES SUITES DU DIVORCE.

Les journaux parisiens viennent de publier la correspondance échangée entre le prince Napoléon et l'empereur à propos du divorce. Nous croyons devoir donner à nos lecteurs cette correspondance, qui est un document historique.

Le prince Napoléon, qui, pendant la guerre d'Italie, avait été nommé par l'empereur président de la commission impériale, a donné sa démission de ces fonctions, et, à son retour à Paris, il a adressé à l'empereur la lettre suivante :

« Paris, 14 novembre 1858.

« Sire, mon cousin,

« Votre Majesté a bien voulu me nommer président de la commission impériale. Je ne puis accepter cette position, qui me donnerait une part de responsabilité dans des actes que je ne saurais approuver.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la guerre d'Italie, parce que cette guerre, entreprise dans un but généreux, a été arrêtée dans son développement naturel, et a laissé la question italienne plus grave qu'elle ne l'était avant.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la paix de Villafranca, parce que cette paix a été conclue sans profit pour la France, et qu'elle a été désavouée par ceux-là même qui en avaient profité.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la paix de Zurich, parce que cette paix a consacré le démembrement de l'Italie, et qu'elle a été signée par la France, sans aucun avantage pour elle.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la convention de Turin, parce que cette convention a été le prix de la cession de Nice et de la Savoie, et qu'elle a été signée par la France, sans aucun avantage pour elle.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la convention de Constantinople, parce que cette convention a été le prix de la cession de l'île de Sardaigne, et qu'elle a été signée par la France, sans aucun avantage pour elle.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la convention de Paris, parce que cette convention a été le prix de la cession de la Savoie, et qu'elle a été signée par la France, sans aucun avantage pour elle.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la convention de Londres, parce que cette convention a été le prix de la cession de Nice, et qu'elle a été signée par la France, sans aucun avantage pour elle.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la convention de Vienne, parce que cette convention a été le prix de la cession de la Savoie, et qu'elle a été signée par la France, sans aucun avantage pour elle.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la convention de Berlin, parce que cette convention a été le prix de la cession de Nice, et qu'elle a été signée par la France, sans aucun avantage pour elle.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la convention de Londres, parce que cette convention a été le prix de la cession de la Savoie, et qu'elle a été signée par la France, sans aucun avantage pour elle.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la convention de Vienne, parce que cette convention a été le prix de la cession de Nice, et qu'elle a été signée par la France, sans aucun avantage pour elle.

« Je ne puis approuver la politique qui a fait la convention de Berlin